

COMPTE ADMINISTRATIF 2016
Présentation brève et synthétique en application de l'article L2313-1 du CGCT

Le compte administratif présente les comptes de la commune et permet d'effectuer le bilan de l'année financière. Il est adopté dans son ensemble par le conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année à laquelle il se rapporte.

Les crédits votés étant autorisés pour une année civile, le compte administratif est l'acte comptable de l'exécution du budget.

Il permet en effet de faire le relevé exhaustif des réalisations de dépenses et de recettes au cours de l'exercice écoulé exécuté par l'ordonnateur, le maire.

Il autorise ainsi des comparaisons entre les prévisions et les réalisations et permet de dégager le résultat de l'exercice.

Il est conforme au compte de gestion tenu de son côté par le comptable public dépendant de la Direction des Finances Publiques.

Le compte administratif 2016 traduit la poursuite des objectifs de la municipalité en matière de gestion, à savoir la maîtrise des dépenses courantes afin de préserver la capacité de notre ville à agir sur le long terme en investissant dans des équipements publics de qualité.

L'attractivité et le dynamisme du territoire permettent de compter sur des recettes qui restent dynamiques malgré un contexte difficile. Par ailleurs, par une attention permanente portée à l'évolution des dépenses, Eysines parvient à stabiliser l'épargne nécessaire pour investir.

Le compte administratif principal 2016

Le compte administratif se présente en deux sections : la section d'investissement et celle de fonctionnement et se décompose en "opérations réelles" et "opérations d'ordre".

Les opérations réelles correspondent à des entrées et sorties effectives de fonds.

Les opérations d'ordre sont des écritures purement comptables mais obligatoires. Elles permettent cependant d'assurer la transparence et la sincérité des comptes en constatant, par exemple, l'amortissement du patrimoine communal.

En ce qui concerne les mouvements budgétaires pour l'exercice 2016, le budget principal se présente de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS	REPORTS *	TOTAL	TAUX D'ENGAGEMENT TOTAL
Recettes	26 499 447,00	27 585 253,85	0,00	27 585 253,85	104,10%
Dépenses	26 499 447,00	21 868 331,53	54 261,00	21 868 331,53	82,73%
Solde	0,00	5 716 922,32		5 716 922,32	
* Les reports de la section de fonctionnement ne participent pas à la détermination du résultat					
INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS	REPORTS	TOTAL	TAUX D'ENGAGEMENT TOTAL
Recettes	11 774 965,22	6 125 923,86	1 123 963,00	7 249 886,86	61,57%
Dépenses	11 774 965,22	8 261 775,98	1 930 453,00	10 192 228,98	86,56%
Solde	0,00	-2 135 852,12	-806 490,00	-2 942 342,12	
TOTAL	PREVISIONS	REALISATIONS	REPORTS	TOTAL	TAUX D'ENGAGEMENT TOTAL
Recettes	38 274 412,22	33 711 177,71	1 123 963,00	34 835 140,71	91,01%
Dépenses	38 274 412,22	30 130 107,51	1 984 714,00	32 114 821,51	83,91%
Solde	0,00	3 581 070,20	-806 490,00	2 774 580,20	

LES PRODUITS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT

⇒ Recettes de fonctionnement

Prévisions =	26 499 447,00
Réalisations = (titres + rattachements)	27 585 253,85
Taux global de réalisation	104,10%

Répartition des recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis + rattachements	Restes à réaliser (pas de participation au résultat)	Taux de réalisation (Titres émis + rattachements)
013	ATTENUATION DE CHARGES	125 000,00	142 187,30		113,75%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	2 277 722,00	2 358 561,73		103,55%
73	IMPOTS ET TAXES	15 918 362,00	16 302 007,40		102,41%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 901 763,00	5 063 823,01		103,31%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	89 210,00	94 894,82		106,37%
	Total des recettes de gestion courante	23 312 057,00	23 961 474,26		102,79%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 460,57	489 822,09		1010,76%
	Total des recettes réelles de fonctionnement	23 360 517,57	24 451 296,35		104,67%
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	542 589,00	537 617,07		99,08%
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	542 589,00	537 617,07		99,08%
R002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 596 340,43	2 596 340,43		100,00%
TOTAL		26 499 447,00	27 585 253,85		104,10%

L'évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	2015	2016	Evolution 2015/2016
013	ATTENUATION DE CHARGES	239 528,08	142 187,30	-40,64%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	1 350 380,04	2 358 561,73	74,66%
73	IMPOTS ET TAXES	16 111 640,32	16 302 007,40	1,18%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5 427 587,97	5 063 823,01	-6,70%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	89 267,29	94 894,82	6,30%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	534 003,49	489 822,09	-8,27%

1 – Chapitre 013 – Atténuation de charges

Il s'agit des remboursements par la sécurité sociale et l'assureur de la ville des congés pour longue maladie et longue durée accordés par le Comité Médical Départemental aux agents. Les prévisions sont difficiles à réaliser en raison des aléas d'une année sur l'autre des cas d'admission.

2 - Chapitre 70 - Produits des services et du domaine

Ils progressent de 74,66% en raison de la perception par la ville d'une participation de 916 632 € versée par Bordeaux Métropole pour la délégation de compétence « propreté, plantations, mobilier urbain sur voirie » donné à la ville sur ce domaine transféré dans le cadre de la loi MAPTAM. Cette somme neutralisée, les produits des services représentent 1 441 929,73 € ; ils progressent de 6,78% pour tenir compte de l'augmentation du nombre de rationnaires scolaires notamment à hauteur de +4,08%.

3 - Chapitre 73 – Impôts et taxes

Les recettes fiscales directes passent à 55,62% des recettes réelles de fonctionnement contre 56,70% en 2015. Elles évoluent globalement de 0,98% contre 5,68% entre 2014 et 2015. Elles concernent les impôts directs (taxe d'habitation et taxes foncières) qui ont progressé sous l'effet de la seule augmentation nominale des bases (+1,00%) puisque les taux n'ont pas augmenté. Les exonérations pour les personnes de conditions modestes intègrent désormais les exonérations « vieux parents »

attributaires d'une demi-part supplémentaire (718 321 €). Elles atténuent pour ce qui la concerne la progression physique de la taxe d'habitation.

Bases CA 2014	51 654 748
Bases CA 2015	54 695 942
Bases CA 2016	55 217 705

Les autres recettes fiscales concernent essentiellement :

- les droits de mutation (758 164 € en 2016, 678 496 € en 2015) qui dans le contexte de crise sont bien supérieurs à la prévision prudente de début d'année de 560 000 € mais qui démontrent l'attractivité de notre commune.
- La taxe sur l'électricité (425 671 € en 2016 pour 407 995 € en 2015) augmente de 4,33%.

4 - Chapitre 74 - Dotations et participations

En 2016, l'ensemble des dotations et participations de fonctionnement perçu par la commune est de 5 063 823 € contre 5 427 587,97 € en 2015. Elles diminuent de 6,70%.

La Dotation Globale de Fonctionnement proprement dite (dotation globale, dotation de solidarité urbaine et dotation de péréquation) a diminué de 12,32% soit -418 000 € afin de contribuer à l'effort de redressement des comptes publics.

Les autres dotations de compensation ont quant à elles légèrement diminué passant de 613 757 € à 581 508 €. Le fonds d'amorçage pour la mise en œuvre des rythmes scolaires est intervenu à hauteur de 94 650 €. Le contrat Enfance Jeunesse et les autres participations de la CAF financent à hauteur de 1 068 472 € les actions périscolaires de la ville.

5 - Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

Ces produits représentent 94 894 € contre 89 267 € en 2015. Ils enregistrent les revenus tirés des immeubles c'est-à-dire les locaux commerciaux de Migron, la poste du Grand Caillou et la mise à disposition de salles municipales.

6 - Chapitre 77 - Produits exceptionnels

Ils enregistrent notamment la vente de plusieurs immobilisations pour 433 919 € (terrain rue de la Pompe, vente d'un logement chemin de la Motte) ainsi que la vente aux enchères de matériels réformés.

⇒ Dépenses de fonctionnement

Prévisions =	26 499 447,00
Réalizations = (mandats + rattachements)	21 868 331,53
Taux global de réalisation	82,52%

La répartition des dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis + rattachements	Restes à réaliser (pas de participation au résultat)	Taux de réalisation (Mandats émis + rattachements)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 924 135,00	4 533 228,25	54 261,00	92,06%
012	CHARGES DE PERSONNEL	11 091 600,00	10 511 047,56		99,80 %
014	ATTENUATION DE PRODUITS	2 254 305,00	2 242 362,00		100,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 736 900,00	2 723 946,39		99,00 %
	Total des dépenses de gestion courante	21 006 940,00	20 010 584,20	54 261,00	96,37 %
66	CHARGES FINANCIERES	681 000,00	639 062,58		93,84%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 580,00	47 268,27		85,05%
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	21 743 520,00	20 696 915,05	54 261,00	95,19%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 021 927,00	0,00		0,00%
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	734 000,00	1 171 416,48		159,59%
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 755 927,00	1 171 416,48		24,63%
TOTAL		26 499 447,00	21 868 331,53	54 261,00	82,52%

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	2015	2016	Evolution 2016/2015
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 551 313,80	4 533 228,25	-0,40%
012	CHARGES DE PERSONNEL	10 557 278,97	10 511 047,56	-0,44%
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 429 509,00	2 242 362,00	56,86%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 674 121,23	2 723 946,39	1,86%
66	CHARGES FINANCIERES	698 292,04	639 062,58	-8,48%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	79 103,55	47 268,27	-40,25%

1 - Chapitre 011 - Charges à caractère général

Elles diminuent de 0,40% conformément à l'engagement municipal de les stabiliser.

Au sein de cet ensemble de charges, figurent les contrats de prestations de services souscrits par la commune, les dépenses énergétiques, les charges relatives à la restauration et l'ensemble des achats de fournitures et de consommables.

Les dépenses liées au patrimoine reculent de 7,59% grâce notamment à la reprise de trop payés sur le chauffage. D'autres postes (achat de carburants et de fournitures) ont continué à être contenus. Les dépenses liées à l'activité des services font également l'objet d'une vigilance particulière même si avec une progression de 6,45% ils accusent l'augmentation du nombre de repas total élaborés dans la cuisine centrale (287 765 contre 274 069 repas) et des fournitures scolaires (+14,89%).. Tous les frais relatifs au « train de vie » sont particulièrement contenus, à l'instar des frais de télécommunications et d'affranchissement.

2 - Chapitre 012 - Charges de personnel

Ce poste de charges diminue de 0,44% et passe de 52,81% à 50,79% des dépenses réelles de fonctionnement. Il intègre pour autant, plusieurs mesures nationales : évolution des contributions retraite CNRACL et IRCANTEC, réforme statutaire des catégories B, évolution du SMIC et progression de la valeur du point de 0,6% en juillet. Le GVT a progressé de 1,53% contre 1,44% en 2015 pour un effectif légèrement en hausse en fin d'année (+12). Le nombre d'agents moyen rémunéré baisse de 2,35% sur l'année.

Au 31 décembre, la situation comparative des effectifs de la ville est la suivante :

	Titulaires	Non titulaires	Total
2015	236	80	316
2016	243	85	328

Le nombre moyen d'agents rémunérés sur la ville est le suivant :

2015	341	-2,35%
2016	333	

3 - Chapitre 014 – Atténuations de produits

Il s'agit ici d'imputer les reversements de fiscalité établis au profit de Bordeaux Métropole pour un montant de 2 079 305 € dans le cadre de la mise en place depuis 2001 de la fiscalité unique (1 264 314 €), du transfert des charges relatives à l'aire d'accueil des gens du voyage, aux concessions de distribution publique d'électricité et de gaz et de la politique de la ville (56 681 €) et du transfert des compétences habitat, voirie et prévention des inondations (758 310 €).

Un versement de 163 057 € contre 108 514 € en 2015 constitue la part de la ville d'Eysines au Fonds de péréquation national des ressources intercommunales et communales.

Ces 2 types de versements atténuent la fiscalité directe perçue par la ville.

4 - Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ces charges concernent essentiellement les participations aux établissements publics locaux et les subventions aux associations. Elles progressent de 1,86% par rapport à 2015 en raison notamment de l'augmentation de la subvention au CCAS, au Centre Social et à la Caisse des Ecoles. Aucune association n'a vu sa subvention diminuée.

	2015 en €	2016 en €
CCAS	1 740 000,00	1 775 000,00
Centre Social	371 000,00	378 000,00
Caisse des écoles	15 000,00	17 000,00
Associations	273 472,00	281 150,00

Sont affectées à cette ligne l'indemnisation des élus, leurs cotisations retraite ainsi que leur frais de formation pour un total de 229 558,72 € conformément à la réglementation.

5 - Chapitre 66 - Charges financières

Ces charges diminuent de 8,48% et représentent 3,09% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles enregistrent les intérêts réglés à échéance des emprunts bancaires contractés.

Il est à noter que, la durée résiduelle de la dette au 31.12.2016 est de 9 ans et 7 mois. Le taux moyen est de 3,61% sur la totalité de l'encours.

6 - Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Elles représentent 47 268,27 € et concernent pour 8 668,27 € une régularisation d'écriture de titres annulés et deux sortes de subventions. La première concerne la participation versée au fermier dans le cadre de la délégation de service public du cinéma donnée à la Société ARTEC. La seconde concerne des subventions accordées aux personnes de droit privé (associations et personnes physiques) dans le cadre :

- des opérations « cartes sport et culture »,
- des opérations du Contrat de Ville Métropolitain,

⇒ Globalement sur la section de fonctionnement

Il en résulte une épargne brute de 3 754 381,30 € et de 3 320 462,29 € avec la neutralisation du produit exceptionnel tiré de la cession des terrains. Il faut noter néanmoins que les produits de gestion progressent de 3,20% et la progression des charges de gestion sont contenues à +4,15% ce qui présentent un léger effet ciseau.

Cette épargne permet après le remboursement du capital de la dette en section d'investissement, de disposer d'une épargne nette de 1 201 518,45 € pour financer les équipements de 2016.

L'épargne brute neutralisée des produits exceptionnels représente 13,83% des recettes réelles de fonctionnement. Comparativement le taux d'épargne brute moyen des communes de la métropole était de 9,56% fin 2014.

LES RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT

⇒ Recettes d'investissement

Prévisions =	11 774 965,22
Réalisations = (titres + restes à réaliser)	7 249 886,86
Taux global de réalisation	61,57%

Répartition des recettes d'investissement

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Taux de réalisation (Titres émis)
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT (hors 138)	673 656,00	607 145,29	123 963,00	90,13%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 750 000,00	750 000,00	1 000 000,00	42,86%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	0,00	0,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	23 806,73	0,00	
Total des recettes d'équipement		2 423 656,00	1 380 952,02	1 123 963,00	56,98%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET REVERSEES	565 667,00	709 569,80	0,00	125,44%
1068	EXCEDENTS DE FONCT. CAPITALISES	1 769 954,22	1 769 954,22	0,00	100,00%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00	600,00	0,00	
024	PRODUITS DE CESSIONS	713 716,00	0,00	0,00	0,00%
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	30 000,00	0,00	0,00	0,00%
Total des recettes financières		3 049 337,22	2 480 124,02	0,00	81,33%
Total des dépenses réelles d'investissement		5 472 993,22	3 861 076,04	1 123 963,00	70,55%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 021 927,00	0,00	0,00	
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	734 000,00	1 171 416,48	0,00	159,59%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 516 045,00	1 093 431,34	0,00	72,12%
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 271 972,00	2 264 847,82	0,00	36,11%
TOTAL		11 744 965,22	6 125 923,86	1 123 963,00	52,16%

L'évolution des recettes d'investissement

(Hors reports)	2015		2016		Evolution
	Euros	%	Euros	%	
Objet					
Emprunts et assimilés	1 750 625,00	27,40%	750 600,00	12,25%	-57,12%
Dotations, FCTVA, TLE...	588 234,00	9,21%	709 569,80	11,58%	20,63%
Subventions d'équipement et autres	175 100,59	2,74%	630 952,02	10,30%	260,34%
Opérations d'ordre	1 692 752,40	26,50%	2 264 847,82	36,97%	33,80%
Réserves affectées (compte 1068)	2 181 267,83	34,15%	1 769 954,22	28,89%	-18,86%
Total	6 387 979,82	100,00%	6 125 923,86	100,00%	-4,10%

Les principaux produits permettant le financement des investissements concernent :

1 - Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

Le recours à l'emprunt s'élève à 750 000 €, il relève d'un contrat inscrit en reste à réaliser de 2015 à un taux de 1,55%.

Ramenés aux équipements payés pour 2 039 518 €, cet emprunt ne représente que 36,77% des ressources de financement.

2 - Chapitre 10 – Dotations, Fonds divers et reversés

Les dotations reçues en investissement concernent principalement le FCTVA. Ce remboursement par l'Etat d'une partie de la TVA (16,404%) sur les dépenses d'investissement éligibles 2015 est de 545 908 €. La taxe d'aménagement (ancienne Taxe Locale d'Équipement) représente 163 661 € et concerne en partie un rattrapage de 2015.

3 - Chapitre 13 et 23 – Subventions d'investissement et immobilisations

Les subventions perçues représentent 630 952,02 €. Il s'agit principalement du solde des subventions perçues pour les travaux des écoles du Bourg, de subventions obtenues pour les études de restructuration de la piscine et de la première partie de la participation de la ville du Haillan et enfin du PAE du Bourg.

Les sommes perçues au titre du PAE du Bourg depuis 2008 sont de 900 491,94 €.

⇒ Dépenses d'investissement

Prévisions =	11 774 965,22
Réalisations = (mandats + restes à réaliser)	10 192 227,98
Taux global de réalisation	86,56%

Répartition des dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Taux de réalisation (Mandats émis)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84 741,00	46 583,24	16 367,00	54,97%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	599 906,00	35 592,73	520 995,00	5,93%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 707 769,00	788 474,37	221 730,97	46,17%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 931 422,00	955 058,44	783 595,52	49,45%
	Total des opérations d'équipement	681 940,00	213 809,73	387 765,00	
	Total des dépenses d'équipement	5 005 778,00	2 039 518,51	1 930 453,49	40,74%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 178 288,00	2 118 943,84	0,00	97,28%
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	60 000,00	0,00	0,00	0,00%
	Total des dépenses financières	2 238 288,00	2 118 943,84	0,00	94,67%
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 244 066,00	4 158 462,35	1 930 453,49	57,41%
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	542 589,00	537 617,07	0,00	99,08%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 516 045,00	1 093 431,34	0,00	72,12%
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 058 634,00	1 631 048,41	0,00	79,23%
D001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	2 472 265,22	2 472 265,22	0,00	100,00%
TOTAL		11 774 965,22	8 261 775,98	1 930 453,49	70,16%

L'évolution des dépenses d'investissement

(Hors reports)	2015		2016		Evolution 2015/2016
Objet	Euros	%	Euros	%	
Remboursement dette en capital et cautions	2 176 321,75	24,56%	2 118 943,84	25,65%	-2,64%
Acquisitions et Travaux	4 173 455,01	47,10%	2 039 518,51	24,69%	-51,13%
Opérations d'ordre	512 030,45	5,78%	1 631 048,41	19,74%	218,55%
dont travaux en régie	29 978,56	0,34%	28 774,16	0,35%	-4,02%
Déficit d'investissement reporté	1 998 437,83	22,56%	2 472 265,22	29,92%	23,71%
Total	8 860 245,04	100,00%	8 261 775,98	100,00%	-6,75%

1 - Chapitres 20 à 23 et les chapitres opérations

Les principaux investissements réalisés en 2016 par secteur sont les suivants :

Dépenses d'équipement	En €
<p>⇒ <u>L'Éducation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipement numérique (1^{ère} phase) de 12 classes - les travaux de rénovation du bâtiment du bas de l'école primaire René Girol - la rénovation du préau de Migron - les peintures extérieures de l'école Raymond Claverie - les travaux de rénovation des menuiseries aux écoles Raymond Claverie maternelle, La Forêt maternelle et élémentaire 	409 000
<p>⇒ <u>Le Sport</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux de rénovation et d'équipement du COSEC - l'équipement et le réaménagement d'un parcours sportif sur la plaine du Pinsan - la rénovation du bassin d'eau d'arrosage de la plaine du Pinsan - le début des études opérationnelles de la rénovation et de l'extension de la piscine 	342 000
<p>⇒ <u>La Petite enfance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre du paiement en ligne - la signalétique des structures - l'équipement en matériel de jeux et mobilier 	12 000
<p>⇒ <u>La Culture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évolution du parc d'instruments de musique - l'acquisition de matériel scénique - les travaux de drainage au droit des loges du centre culturel - l'acquisition de matériel pour les mal voyants au cinéma - l'acquisition de mobilier d'accueil pour la médiathèque 	58 000

<p>⇒ <u>Le Développement durable et les aménagements urbains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition d'espaces verts pour le parc du Limancet et le square de la résidence L'Airial - l'acquisition de parcelles pour l'aménagement de voies douces - l'acquisition de la maison noble de Bois Salut dans le cadre de l'exercice du droit de préemption - l'aménagement de l'allée de Campuch, du chemin de la Motte, des rues de Carés, des Peupliers - l'enfouissement des réseaux rue de Blahéaut 	<p>1 023 000</p>
<p>⇒ <u>Le cadre de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la rénovation du toit de la Grange Lescombes - les travaux d'accessibilité des allées et des locaux du cimetière du Bourg - la rénovation de la flotte automobile (fourgon-plateau ...) 	<p>195 000</p>

2 - Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Le remboursement du capital de la dette totale présente une diminution de 2,64% passant de 2 176 321 € à 2 118 943 €. Il intègre l'arrêt en avril 2016 du versement d'une rente viagère de 81 228 € / an pour l'acquisition de la propriété LAGROLET. Celle-ci, estimée à 800 000 € est donc acquise pour 318 378 € hors frais de notaire.

Le capital remboursé de la dette bancaire représente 2 091 797 €. Le capital restant à rembourser passe à 16 714 846,79 € au 31.12 soit 750,28 € par habitant contre 810,51 € par habitant au 31.12.2015.

Le ratio annuité de la dette (remboursement du capital et des intérêts) par rapport aux recettes réelles de fonctionnement est de 11,28% contre 12,10% en 2015.

La capacité dynamique de désendettement (encours au 31/12 comparé à l'épargne brute neutralisée des produits exceptionnels) est stable, elle est de 5,03 années pour 5,48 années en 2015.

⇒ LES RESULTATS

Tenant compte des restes à réaliser en recettes et dépenses d'investissement ainsi que des résultats reportés de l'année 2015, le besoin de financement de la section d'investissement est arrêté à :

Recettes	7 249 886,86
Dépenses	10 192 228,98
Besoin	2 942 342,12

Le résultat de la section de fonctionnement est de :

Recettes	27 585 253,85
Dépenses	21 868 331,53
Résultat	5 716 922,32

Ce résultat est utilisé à hauteur de 2 942 342,12 € pour couvrir le besoin de la section d'investissement, le solde est reporté en excédent à la section de fonctionnement du budget de l'exercice 2017 pour 2 774 580,20 €.

LES RATIOS ISSUS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 -2016

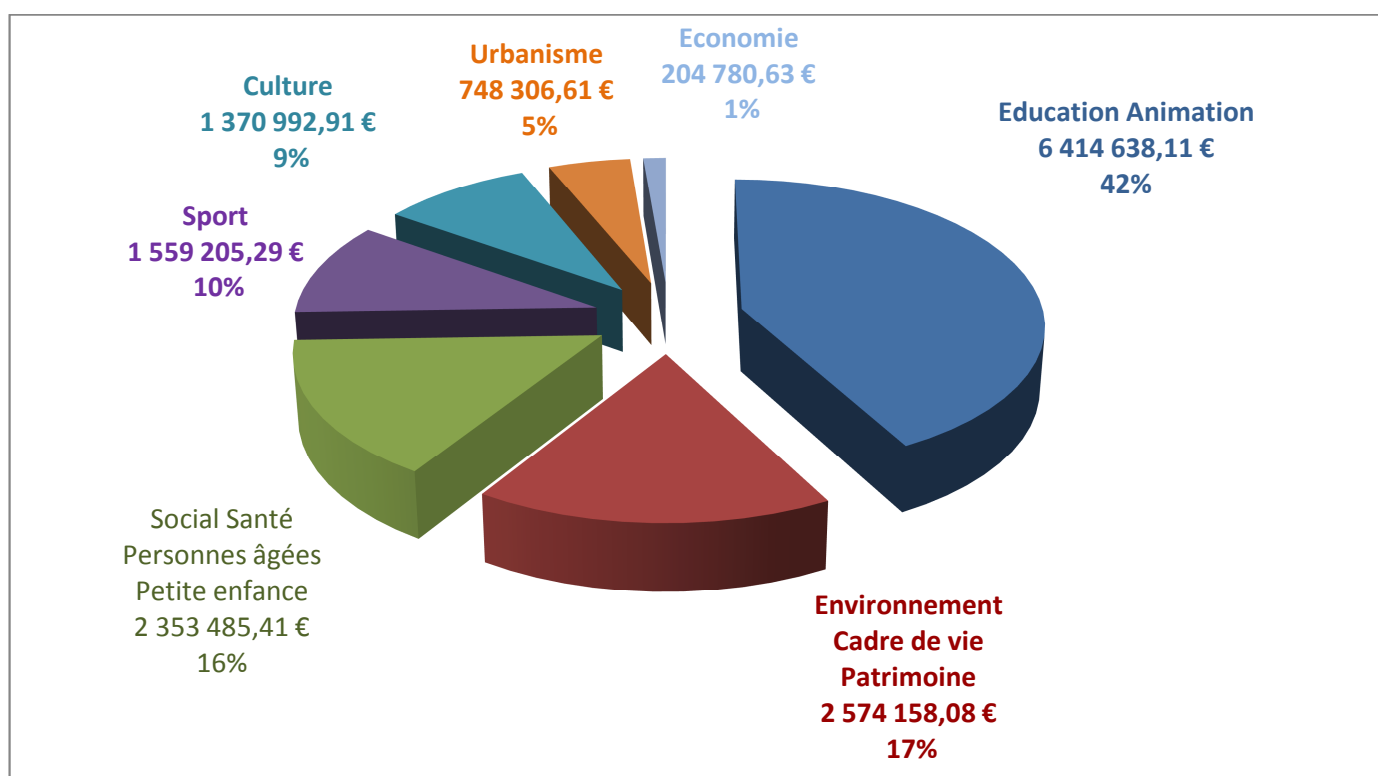
Informations financières	Valeurs 2015	Valeurs 2016	Moyennes nationales de la strate 2015 *
Dépenses réelles de fonctionnement/population	927 €	929 €	1 361 €
Produit des impositions directes/population	558 €	610 €	587 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1102 €	1 098 €	1 484 €
Dépenses d'équipement brut/population	193 €	92 €	279 €
Encours de dette/population	838 €	750 €	1 090 €
DGF/population	157 €	134 €	235 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	52,81%	50,79%	56,06 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	93,32%	93,31%	98,58 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	17,57%	8,34%	18,80 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	76,02%	68,36%	75,00 %

* Dernière année publiée. « Les comptes des communes – strate des communes de 20 000 à 50 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU) ». Millésime 2015 – collectivités-locales.gouv.fr

LA REPARTITION FONCTIONNELLE DES DEPENSES TOTALES

Au-delà d'une présentation comptable par nature des charges et des produits, le budget communal est réparti par secteur d'activité et par grande masse. Ce type de présentation permet d'appréhender chaque grande compétence de l'action municipale.

Pour 2016, elle est la suivante :



Le compte administratif annexe « Régie des Transports » 2016

Le compte administratif de la Régie des Transports constitue le bilan d'exploitation de l'activité transport de personnes de la commune d'Eysines. Il est également adopté par le conseil municipal après avis du conseil d'exploitation. Il est en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

La régie des transports de la ville d'Eysines a été créée par délibération du Conseil Municipal du 26 novembre 1985 dans le cadre des dispositions de la loi d'Orientation des transports intérieurs (L.O.T.I.) et du décret n°85-891 du 16 août 1985 relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes.

La ville exécute en effet des missions de transports de personnes dans les cas suivants :

- circuits spéciaux de ramassage scolaire financés par Bordeaux Métropole à hauteur de 90%.
- transports occasionnels ou habituels destinés à d'autres personnes que les membres de la collectivité propriétaire (transports d'élèves dans le temps scolaire, transports de jeunes dans le cadre des activités du centre de loisirs ou du service jeunesse...)

L'objectif était d'individualiser par le biais d'une régie dotée de la seule autonomie financière la personne responsable et la comptabilité de ce service, cette activité particulière entrant dans le champ des activités commerciales. Dès lors, dans le cadre des dispositions des articles L2224-1 et 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, aucun déficit d'exploitation de cette régie ne peut être pris en charge par le budget principal au regard du principe d'équilibre financier des services publics à caractère industriel et commercial (SPIC).

Cette régie est inscrite au registre départemental des transporteurs de voyageurs.

⇒ **Ses moyens actuels**

↳ matériel : la régie des transports de la Ville d'Eysines dispose aujourd'hui de 2 véhicules acquis par la ville :

- marque IRIBUS 6619SB33
- marque MAN SR280 2029VR33 (périmètre transports urbains CUB)

↳ humains : 2 chauffeurs

La mise à disposition de ces personnels est informelle. Elle donne lieu cependant à remboursement de charges par le budget principal.

⇒ Son organisation

La régie est administrée, sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal, par un conseil d'exploitation de 4 membres et un directeur, directeur des Services Techniques de la ville. Son administration comptable est assurée par le service Finances/comptabilité.

⇒ Bilan d'activité

Pour 2016, le nombre de kilomètres parcourus dans l'année, tous moyens de transports confondus (y compris les locations ponctuelles prises en charge par le budget principal) a été de 48 401 km contre 48 785 km en 2015. Le nombre de km parcourus par les bus de la régie s'est élevé à 27 023 km contre 27 525 km en 2015.

Parmi les activités, celle du « ramassage scolaire » est assurée dans le cadre des conventions de délégation partielle conclues avec Bordeaux Métropole.

6 circuits par transporteur pour les circuits du Bourg, de La Forêt, d'Hastignan, de R.Claverie, du Derby et de la classe ULIS Migron sont organisés par délégation partielle de compétences de Bordeaux Métropole. 119 enfants utilisent le ramassage scolaire.

⇒ Bilan financier

Le résultat de l'année 2016 est déterminé comme suit :

Recettes d'exploitation	148 104,76 €
Dépenses d'exploitation	128 643,58 €
Résultat 2016	19 461,18 €
Excédent de fonctionnement reporté	17 868,88 €
Résultat cumulé	37 330,06 €